

Professeur de musique

RNCP39412 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	133, 333t, 333v
Formacode(s)	45073, 44542
Code(s) ROME	K2105, L1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	28/10/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS CEFEDM	38465583300042	Former et organiser l'évaluation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON	19693133100017	Former et organiser l'évaluation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS	19753495100037	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMAT ENSEIG DANSE MUSIQUE NORMAND	40529615300076	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS ET DU SPECTACLE VIVANT	20002884300015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LORRAINE	20002650800016	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	42490421700041	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS	20002812400028	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE MUSIQUE ET DANSE HAUTS-DE-FRANCE - LILLE	53867582800015	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE	41507799900027	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39412-professeur-de-musique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le professeur de musique diplômé d'État est chargé de l'enseignement des pratiques de la musique. Suivant les cas, il assure l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial et est chargé des cursus conduisant au certificat d'études musicales. Dans ce cadre, il transmet les compétences, connaissances et attitudes fondamentales nécessaires à une pratique autonome des élèves.

Il accompagne les pratiques artistiques des amateurs, notamment en tenant un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets et à leur développement. Il participe à la réalisation des actions portées par l'établissement, s'inscrivant dans la vie culturelle locale.

Il peut être associé à la formation d'élèves en cycle à vocation d'orientation professionnelle. Il peut également siéger au sein de jurys d'évaluation des élèves.

Il peut travailler en collaboration avec des artistes et d'autres institutions des différents domaines artistiques (spectacle vivant, arts plastiques, cinéma, patrimoine) ; il peut apporter son expertise dans le cadre de projets conduits en partenariats avec des structures d'autres domaines.

Participant à la réalisation du projet de l'établissement, ou à défaut à la mise en œuvre des orientations de la structure, le professeur de musique diplômé d'État a la responsabilité de la conduite des activités pédagogiques et artistiques de ses élèves. Dans ce cadre, il est doté d'une autonomie qui lui est confiée par le directeur de l'établissement, le conduisant notamment à organiser les actions de diffusion des élèves et à initier et coordonner des projets au sein de l'établissement et possiblement à l'extérieur.

En accord avec le directeur de l'établissement, il peut assurer le traitement des questions liées à la mise en œuvre des représentations qu'il réalise (contact avec les techniciens du spectacle, logistique, gestion...).

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception et mise en œuvre d'un projet pédagogique dans une discipline musicale :
- Être engagé dans une pratique musicale : Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales ; Développer sa culture musicale et professionnelle
- Élargir sa connaissance des répertoires et des pratiques professionnelles : Enrichir son domaine disciplinaire ; Élargir ses connaissances à l'ensemble du champ artistique
- Transmettre les savoirs de ses propres pratiques à ses élèves : Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante
- Réfléchir et questionner les pratiques professionnelles : Problématiser les questions d'enseignement et de pratique artistique ; Expérimenter et innover dans ses pratiques
- Organisation de sa réflexion pédagogique, enseignement d'une discipline musicale
- Construire et organiser sa réflexion pédagogique : Structurer son enseignement
- Enseigner : Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves ; Mener des séances d'apprentissage
- Evaluation et orientation dans le cadre d'un cursus musical
- Orienter les élèves : Évaluer et orienter dans le cadre du cursus
- Évaluer : Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères pour en évaluer le résultat ; Définir des modalités d'évaluation diagnostique et certificative des apprentissages visés et les mettre en œuvre
- Participation au projet artistique, pédagogique et territorial de l'établissement d'enseignement artistique
- Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement en son sein : Participer à la réalisation du projet de l'établissement ; Travailler en équipe ; Communiquer
- Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale : Développer les relations avec des publics diversifiés ; Participer à un réseau territorial

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Maîtriser et entretenir une pratique musicale
- Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Soutenir ses choix artistiques
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Développer des expériences artistiques tant individuelles que collectives
- Aborder de nouveaux répertoires
- Maîtriser et appliquer les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine (lutherie, organologie, nouvelles technologies, etc.) en relation avec sa pratique artistique
- Identifier, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture...), et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline
- S'informer de l'actualité musicale et artistique
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, environnemental, de sa pratique.
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Appréhender d'autres arts et d'autres esthétiques musicales
- Développer une culture générale, artistique et pédagogique
- Développer ses connaissances et compétences de la musique, dans son domaine (histoire, musicologie, esthétique...), et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
- Mobiliser une réflexion théorique et critique pour définir des problématiques d'études
- Utiliser la terminologie descriptive pour commenter les phénomènes musicaux
- Observer l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions
- Appréhender les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires des créations musicales
- Faire des démarches, mener des recherches documentaires, synthétiser des données, dans le but de s'approprier de nouvelles approches artistiques et pédagogiques, qui favorisent l'interdisciplinarité
- S'approprier les nouveaux modèles artistiques et pédagogiques développés au regard des enjeux écologiques
- Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique
- Favoriser l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves
- Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective
- Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène
- Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses
- Aider l'élève à se constituer un patrimoine artistique, et à garder des traces de sa pratique sur différents supports
- Susciter la curiosité de l'élève, l'inciter à trouver ses propres réponses et à développer son esprit critique
- Accompagner l'élève dans sa prise d'autonomie et le rendre acteur de son apprentissage, inscrire la pratique musicale dans le quotidien
- Favoriser la mise en situation artistique et scénique de l'élève
- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...)
- Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l'ensemble des pratiques artistiques
- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste

- Distinguer les types de données liées à des recherches (entretiens, questionnaires, observations, expérimentations...)
- Mobiliser quelques théories de référence et leurs concepts associés dans les champs de recherche afférents à la pratique professionnelle
- Participer ou mener des projets artistiques et pédagogiques innovants
- Appliquer les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Concevoir la formation des élèves de l'éveil au troisième cycle amateur
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audios...) en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges
- Appliquer sa réflexion pédagogique à des publics de différents niveaux, profils et âges, et aux diverses situations
- Posséder des connaissances élémentaires de techniques instrumentales (justesse, articulation, tessiture...) autres que la sienne
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
- Proposer des pratiques musicales diversifiées
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés
- Mobiliser des ressources en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, psychopédagogie...)
- Appréhender les motivations et les projets des élèves
- Identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves
- Repérer et prévenir les risques de décrochage
- Structurer les séances d'apprentissage : comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
- Maîtriser les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
- Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Formuler des propositions, des consignes et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Intervenir musicalement et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers...
- Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée
- Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies)
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
- Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
- Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe
- Appréhender la progression technique et artistique des élèves
- Apprécier l'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève
- Prendre en compte l'ensemble des paramètres d'apprentissage, du global au détail (compétences, connaissances, comportements)
- Rendre les élèves acteurs de leur progression et de leur évaluation
- Orienter les élèves au fil de leur apprentissage en fonction de leurs acquis, de leur progression et des réalisations personnelles dont ils peuvent faire état
- Structurer son enseignement dans une visée évaluative tant pour l'élève que pour son propre enseignement
- Établir des critères en lien avec les objectifs fixés
- Distinguer processus et résultat
- Diversifier les dispositifs d'évaluation

- Évaluer dans le cadre de projets
- Construire des liens entre formation et évaluation
- Organiser des points d'étape sur les acquisitions des élèves
- Étayer des évaluations au départ d'apprentissages par projet en lien avec d'autres enseignants ou partenaires éducatifs
- Adapter les modalités de l'évaluation en fonction de la progression de l'élève dans l'apprentissage
- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de l'établissement en relation avec le directeur et les autres acteurs
- Partager et mettre en perspective ses connaissances en collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet
- Inscrire son programme d'activités dans le projet de l'établissement,
- Proposer une évolution du projet
- Enrichir et partager la réflexion pédagogique
- Susciter et enrichir des projets interdisciplinaires
- Conseiller pour l'achat de documents (supports audio et vidéo...) et pour la constitution et l'évolution du parc instrumental
- Maîtriser le fonctionnement et la vie de l'établissement pour en informer les élèves et les parents
- Informer les acteurs de l'établissement de son activité
- Communiquer sur sa démarche pédagogique
- Appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions
- S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, monde associatif, institutions culturelles, sociales...)
- Mettre à disposition ses compétences artistiques et pédagogiques ainsi que son expertise sur les répertoires dans la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'apprentissage
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur
- S'inscrire dans le réseau territorial des institutions culturelles et des établissements d'enseignement artistique
- Participer à un travail en équipe pédagogique à l'échelle d'un réseau d'établissements (notamment conservatoires, écoles de musique, écoles associatives, MJC, centres de formation)

Compétences optionnelles

- Maîtriser la physiologie de la voix de l'enfant
- Pratiquer sa voix notamment en s'accompagnant
- Pratiquer un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation
- Maîtrise des connaissances élémentaires en matière d'organologie des principaux instruments
- Pratiquer la direction d'ensembles vocaux et instrumentaux
- Développer le lien entre l'écoute (le son) et l'écriture musicale (le signe)
- Concevoir et créer des textes pédagogiques (épreuves, arrangements...) et utiliser le répertoire pour développer ce lien
- Maîtriser les styles, de l'histoire et de l'évolution des langages musicaux depuis le Moyen-Âge
- Maîtriser la physiologie de la voix de l'enfant
- Pratiquer sa voix notamment en s'accompagnant
- Pratiquer un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation
- Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
- Expliciter les objectifs à atteindre
- Organiser les séquences au sein d'une répétition
- Déterminer et conduire la progression du groupe
- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique
- S'adapter constamment au résultat de la prestation
- Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...)
- Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations...
- Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe
- Appliquer les éléments de base de la dynamique de groupe
- Favoriser les interactions entre les membres du groupe et créer un contexte favorisant les échanges

- Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet, savoir écouter et prendre en compte les avis
- Faire preuve de calme et d'assurance
- Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe
- Maîtriser l'organologie des principaux instruments
- Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
- Expliciter les objectifs à atteindre
- Organiser les séquences au sein d'une répétition
- Déterminer et conduire la progression du groupe
- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique
- S'adapter constamment au résultat de la prestation
- Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations...
- Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...)
- Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise de compte des spécificités du groupe
- Appliquer les éléments de base de la dynamique de groupe
- Favoriser les interactions entre les membres du groupe et créer un contexte favorisant les échanges
- Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet
- Ecouter et prendre en compte les avis
- Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe
- Faire preuve de calme et d'assurance
- Mettre en œuvre dans l'acte d'accompagnement une solide culture des éléments constitutifs des langages des différents champs musicaux (rythme, harmonie, instrumentation, arrangement, composition)
- Maîtriser les différents systèmes de notation musicale des différents champs, domaines et esthétiques musicales
- Maîtriser les éléments structurels des formes musicales de ces différents champs et domaines
- Posséder une solide pratique du déchiffrage avec des partenaires, de la transposition, et de la réduction à vue
- Harmoniser une mélodie, improviser un accompagnement, le cas échéant réaliser un continuo (selon instruments)
- S'adapter à des contraintes d'échéances et de planification du travail
- Pratique du répertoire des instruments de l'orchestre
- Maîtriser l'organologie des principales familles d'instruments
- Pratiquer des répertoires vocaux : lied et mélodie, musique de chambre vocale, etc.
- Appliquer les fondamentaux techniques de la voix chantée (souffle, placement de la voix, posture, diction, timbre, intonation et projection)
- Maîtriser au moins deux langues étrangères, notamment en matière de prononciation.
- Maîtriser l'histoire des principaux courants chorégraphiques, des danses d'expressions scéniques (classique, contemporaine, jazz, urbaine) et des danses traditionnelles, en particulier en ce qui concerne leur relation à la musique
- Maîtriser les grandes œuvres chorégraphiques de répertoire et les œuvres musicales qui y sont associées
- Appliquer le vocabulaire propre à chaque esthétique
- Repérer l'interaction entre mouvement dansé et discours musical
- Appliquer les grands principes de la notation du mouvement, notamment le système Conté
- S'investir dans une démarche corporelle (percussions corporelles, approche dalcrozienne, vocalisation).
- Intervenir dans la formation musicale pour les danseurs (suggérer des remédiations à la mauvaise perception rythmique ou dynamique d'un élève, élaborer un discours pédagogique favorisant la mise en lien des deux expressions artistiques)
- Participer aux évaluations en lien avec ses compétences et activités (relation musique danse, formation musicale danseur, culture musicale)
- Participer à la construction de liens entre la musique et la danse au sein de l'établissement
- Pratiquer deux instruments dont un instrument polyphonique
- Soutenir musicalement le geste dansé à partir des consignes chorégraphiques et pédagogiques du professeur de danse
- Elaborer et expliciter des choix musicaux en lien avec une proposition pédagogique ou chorégraphique, en recourant à des œuvres du répertoire et à l'improvisation

- Être force de propositions musicales variées, en cours et dans les projets du département danse
- S'adapter à différentes situations et propositions de travail en fonction des professeurs et de leur approche pédagogique
- Construire une relation pédagogique avec l'enseignant

Blocs de compétences

RNCP39412BC01 — Utiliser les outils numériques de références

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP39412BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et épreuves pratiques

RNCP39412BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP39412BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP39412BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP39412BC06 — Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique dans une discipline musicale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser et entretenir une pratique musicale
- Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale

- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Soutenir ses choix artistiques
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Développer des expériences artistiques tant individuelles que collectives
- Aborder de nouveaux répertoires
- Maîtriser et appliquer les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine (lutherie, organologie, nouvelles technologies, etc.) en relation avec sa pratique artistique
- Identifier, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture...), et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline
- S'informer de l'actualité musicale et artistique
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, environnemental, de sa pratique.
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Appréhender d'autres arts et d'autres esthétiques musicales
- Développer une culture générale, artistique et pédagogique
- Développer ses connaissances et compétences de la musique, dans son domaine (histoire, musicologie, esthétique...), et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
- Mobiliser une réflexion théorique et critique pour définir des problématiques d'études
- Utiliser la terminologie descriptive pour commenter les phénomènes musicaux
- Observer l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions
- Appréhender les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires des créations musicales
- Faire des démarches, mener des recherches documentaires, synthétiser des données, dans le but de s'approprier de nouvelles approches artistiques et pédagogiques, qui favorisent l'interdisciplinarité
- S'approprier les nouveaux modèles artistiques et pédagogiques développés au regard des enjeux écologiques
- Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique
- Favoriser l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves
- Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective
- Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène
- Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses
- Aider l'élève à se constituer un patrimoine artistique, et à garder des traces de sa pratique sur différents supports
- Susciter la curiosité de l'élève, l'inciter à trouver ses propres réponses et à développer son esprit critique
- Accompagner l'élève dans sa prise d'autonomie et le rendre acteur de son apprentissage, inscrire la pratique musicale dans le quotidien
- Favoriser la mise en situation artistique et scénique de l'élève
- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...)
- Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l'ensemble des pratiques artistiques
- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste
- Distinguer les types de données liées à des recherches (entretiens, questionnaires, observations, expérimentations...)
- Mobiliser quelques théories de référence et leurs concepts associés dans les champs de recherche afférents à la pratique professionnelle
- Participer ou mener des projets artistiques et pédagogiques innovants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et/ou terminale

Mise en situation artistique, présentation de la prestation

Entretien, épreuve écrite

Mise en situation pédagogique

RNCP39412BC07 — Organiser sa réflexion pédagogique, enseigner dans une discipline musicale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Concevoir la formation des élèves de l'éveil au troisième cycle amateur
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audios...) en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges
- Appliquer sa réflexion pédagogique à des publics de différents niveaux, profils et âges, et aux diverses situations
- Posséder des connaissances élémentaires de techniques instrumentales (justesse, articulation, tessiture...) autres que la sienne
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
- Proposer des pratiques musicales diversifiées
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés
- Mobiliser des ressources en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, psychopédagogie...)
- Appréhender les motivations et les projets des élèves
- Identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves
- Repérer et prévenir les risques de décrochage
- Structurer les séances d'apprentissage : comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
- Maîtriser les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
- Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Formuler des propositions, des consignes et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Intervenir musicalement et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers...
- Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée
- Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies)
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
- Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
- Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Mise en situation pédagogique

Stages en milieu professionnel

RNCP39412BC08 — Evaluer et orienter dans le cadre d'un cursus musical

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender la progression technique et artistique des élèves
- Apprécier l'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève
- Prendre en compte l'ensemble des paramètres d'apprentissage, du global au détail (compétences, connaissances, comportements)
- Rendre les élèves acteurs de leur progression et de leur évaluation
- Orienter les élèves au fil de leur apprentissage en fonction de leurs acquis, de leur progression et des réalisations

personnelles dont ils peuvent faire état

- Structurer son enseignement dans une visée évaluative tant pour l'élève que pour son propre enseignement
- Établir des critères en lien avec les objectifs fixés
- Distinguer processus et résultat
- Diversifier les dispositifs d'évaluation
- Évaluer dans le cadre de projets
- Construire des liens entre formation et évaluation
- Organiser des points d'étape sur les acquisitions des élèves
- Étayer des évaluations au départ d'apprentissages par projet en lien avec d'autres enseignants ou partenaires éducatifs
- Adapter les modalités de l'évaluation en fonction de la progression de l'élève dans l'apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Entretien

RNCP39412BC09 — Etre acteur du projet artistique, pédagogique et territorial de l'établissement d'enseignement artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de l'établissement en relation avec le directeur et les autres acteurs
- Partager et mettre en perspective ses connaissances en collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet
- Inscrire son programme d'activités dans le projet de l'établissement,
- Proposer une évolution du projet
- Enrichir et partager la réflexion pédagogique
- Susciter et enrichir des projets interdisciplinaires
- Conseiller pour l'achat de documents (supports audio et vidéo...) et pour la constitution et l'évolution du parc instrumental
- Maîtriser le fonctionnement et la vie de l'établissement pour en informer les élèves et les parents
- Informer les acteurs de l'établissement de son activité
- Communiquer sur sa démarche pédagogique
- Appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions
- S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, monde associatif, institutions culturelles, sociales...)
- Mettre à disposition ses compétences artistiques et pédagogiques ainsi que son expertise sur les répertoires dans la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'apprentissage
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur
- S'inscrire dans le réseau territorial des institutions culturelles et des établissements d'enseignement artistique
- Participer à un travail en équipe pédagogique à l'échelle d'un réseau d'établissements (notamment conservatoires, écoles de musique, écoles associatives, MJC, centres de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et/ou terminale

Entretien

Epreuve écrite

RNCP39412BC10 — Former à une discipline musicale (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la physiologie de la voix de l'enfant
- Pratiquer sa voix notamment en s'accompagnant
- Pratiquer un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation
- Maîtrise des connaissances élémentaires en matière d'organologie des principaux instruments
- Pratiquer la direction d'ensembles vocaux et instrumentaux
- Développer le lien entre l'écoute (le son) et l'écriture musicale (le signe)
- Concevoir et créer des textes pédagogiques (épreuves, arrangements...) et utiliser le répertoire pour développer ce

lien

- Maîtriser les styles, de l'histoire et de l'évolution des langages musicaux depuis le Moyen-Âge

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et/ou terminale

Épreuve pédagogique

Épreuve écrite

Entretien

Épreuve pratique

RNCP39412BC11 — Diriger des ensembles vocaux (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la physiologie de la voix de l'enfant
- Pratiquer sa voix notamment en s'accompagnant
- Pratiquer un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation
- Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
- Expliciter les objectifs à atteindre
- Organiser les séquences au sein d'une répétition
- Déterminer et conduire la progression du groupe
- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique
- S'adapter constamment au résultat de la prestation
- Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...)
- Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations...
- Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe
- Appliquer les éléments de base de la dynamique de groupe
- Favoriser les interactions entre les membres du groupe et créer un contexte favorisant les échanges
- Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet, savoir écouter et prendre en compte les avis
- Faire preuve de calme et d'assurance
- Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et terminale

Épreuve pratique

RNCP39412BC12 — Diriger des ensembles instrumentaux (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser l'organologie des principaux instruments
- Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
- Expliciter les objectifs à atteindre
- Organiser les séquences au sein d'une répétition
- Déterminer et conduire la progression du groupe
- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique
- S'adapter constamment au résultat de la prestation
- Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations...
- Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...)
- Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise de compte des spécificités du groupe
- Appliquer les éléments de base de la dynamique de groupe
- Favoriser les interactions entre les membres du groupe et créer un contexte favorisant les échanges
- Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet

- Ecouter et prendre en compte les avis
- Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe
- Faire preuve de calme et d'assurance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuve pratique

RNCP39412BC13 — Accompagner - option musique (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre dans l'acte d'accompagnement une solide culture des éléments constitutifs des langages des différents champs musicaux (rythme, harmonie, instrumentation, arrangement, composition)
- Maîtriser les différents systèmes de notation musicale des différents champs, domaines et esthétiques musicales
- Maîtriser les éléments structurels des formes musicales de ces différents champs et domaines
- Posséder une solide pratique du déchiffrement avec des partenaires, de la transposition, et de la réduction à vue
- Harmoniser une mélodie, improviser un accompagnement, le cas échéant réaliser un continuo (selon instruments)
- S'adapter à des contraintes d'échéances et de planification du travail
- Patir du répertoire des instruments de l'orchestre
- Maîtriser l'organologie des principales familles d'instruments
- Pratiquer des répertoires vocaux : lied et mélodie, musique de chambre vocale, etc.
- Appliquer les fondamentaux techniques de la voix chantée (souffle, placement de la voix, posture, diction, timbre, intonation et projection)
- Maîtriser au moins deux langues étrangères, notamment en matière de prononciation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Épreuves pratiques d'accompagnement et hors situation d'accompagnement

RNCP39412BC14 — Accompagner - option danse (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser l'histoire des principaux courants chorégraphiques, des danses d'expressions scéniques (classique, contemporaine, jazz, urbaine) et des danses traditionnelles, en particulier en ce qui concerne leur relation à la musique
- Maîtriser les grandes œuvres chorégraphiques de répertoire et les œuvres musicales qui y sont associées
- Appliquer le vocabulaire propre à chaque esthétique
- Repérer l'interaction entre mouvement dansé et discours musical
- Appliquer les grands principes de la notation du mouvement, notamment le système Conté
- S'investir dans une démarche corporelle (percussions corporelles, approche dalcroziennne, vocalisation).
- Intervenir dans la formation musicale pour les danseurs (suggérer des remédiations à la mauvaise perception rythmique ou dynamique d'un élève, élaborer un discours pédagogique favorisant la mise en lien des deux expressions artistiques)
- Participer aux évaluations en lien avec ses compétences et activités (relation musique danse, formation musicale danseur, culture musicale)
- Participer à la construction de liens entre la musique et la danse au sein de l'établissement
- Pratiquer deux instruments dont un instrument polyphonique
- Soutenir musicalement le geste dansé à partir des consignes chorégraphiques et pédagogiques du professeur de danse
- Elaborer et expliciter des choix musicaux en lien avec une proposition pédagogique ou chorégraphique, en recourant à des œuvres du répertoire et à l'improvisation
- Être force de propositions musicales variées, en cours et dans les projets du département danse
- S'adapter à différentes situations et propositions de travail en fonction des professeurs et de leur approche pédagogique
- Construire une relation pédagogique avec l'enseignant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Épreuves pratiques d'accompagnement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Codes NAF : 85.42Z Enseignement supérieur et 85.52Z Enseignement culture

Les professeurs de musique diplômés d'État enseignent principalement dans les établissements suivants :

- les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales ;
- les écoles associatives et structures culturelles publiques ou privées, en lien ou non avec des structures de création et de diffusion.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le professeur détenteur du diplôme d'État peut accéder au cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique principaux par voie statutaire (le DE de professeur est, avec le diplôme universitaire de musicien intervenant, l'un des deux diplômes requis pour l'accès au concours externe du grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de deuxième classe).

L'assistant territorial d'enseignement artistique a une mission de service public. Il enseigne et est susceptible d'animer une équipe d'enseignants, constituée ou non en département, pour un projet ou une mission spécifique. Une évolution de carrière dans la filière artistique territoriale peut le conduire au grade de professeur territorial d'enseignement artistique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent se présenter aux épreuves du concours d'entrée les candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence et remplissant l'une des conditions suivantes :

1°

justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,

2°

être titulaire du diplôme national prévu à l'article L.216-2 du code de l'éducation susvisé ou d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien, ou d'un diplôme d'études musicales (DEM), ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de l'évaluation terminale, est présidé par la direction de l'établissement habilité à délivrer le diplôme d'État de professeur de musique ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

1° un enseignant d'un autre établissement d'enseignement supérieur ou titulaire du diplôme d'État de professeur de musique ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou appartenant aux cadres d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique ou des professeurs territoriaux d'enseignement artistique, dans la spécialité musique ;

2° un directeur ou directeur adjoint d'un conservatoire classé par l'État ;

3° une personnalité qualifiée.

Ce jury peut s'adjoindre pour certaines épreuves des examinateurs relevant de la discipline, du domaine et de l'option concernés, titulaires du diplôme d'État de professeur de musique ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou appartenant aux cadres d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique ou des professeurs territoriaux d'enseignement artistique, dans la spécialité musique. Ces examinateurs ont voix consultative.

Au moins un des membres du jury est un spécialiste de la discipline, telle que définie à l'annexe 2 du présent arrêté, sollicitée par le candidat. Au sein de la discipline « Enseignement instrumental ou vocal », pour les domaines « classique à contemporain » et « musique ancienne », au moins un des membres du jury est un spécialiste du domaine et de l'option sollicités par le candidat. Pour les autres domaines au sein de la discipline « Enseignement instrumental ou vocal », la direction de l'établissement concourt à la pertinence artistique et pédagogique entre la composition du jury et la formation sollicitée par le candidat.

Les membres du jury et les examinateurs spécialisés sont nommés par la direction de l'établissement habilité à délivrer le diplôme d'État de professeur de musique.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience du diplôme d'État de professeur de musique chargé de se prononcer sur les demandes de validation des acquis de l'expérience est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme, ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

– un professeur titulaire du diplôme d'État de professeur de musique ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique dans la discipline sollicitée par le candidat ou un professeur appartenant au cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique ou au cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique dans la discipline sollicitée par le candidat, en fonctions dans un conservatoire classé par l'État ;

– un maire ou un président d'un établissement public de coopération intercommunale, ou un élu d'une collectivité territoriale dans le ressort de laquelle se situe un conservatoire classé par l'État, ou son représentant qu'il désigne ;

– une personnalité qualifiée.

Au moins un des membres du jury est un spécialiste de la discipline, le cas échéant du domaine et de l'option, sollicités par le candidat.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	28/10/2024
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	06/07/2032
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27575

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39705

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers>
(Brochure à télécharger)

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39412/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2024 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	950 €
Coût moyen par dossier	950 €
Durée moyenne	577 h
Période	09/2024
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.